

# UNIVERSITÉ POPULAIRE D'ATTAC À METZ

Mardi 22 janvier 2008

## **Economies d'énergie et énergies renouvelables en Lorraine**

**par Patrick LEROUX, Directeur de l'AREL**  
(Agence Régionale de l'Environnement en Lorraine)

Le changement climatique, qui n'était qu'une hypothèse dans les années 80, ne fait aujourd'hui plus de doute. L'ensemble de la communauté scientifique, à travers les travaux du Groupement Intergouvernemental d'Etude sur le Changement Climatique (GIEC), en a convaincu les instances politiques. Simultanément, les perspectives d'épuisement des ressources d'énergies fossiles et la conjoncture internationale tendue, notamment dans les régions productrices de gaz et de pétrole, conduisent à une augmentation sans précédent des prix de ces énergies.

Chacune de ces deux raisons, prises séparément, justifie de prendre des initiatives en matière d'économies des consommations d'énergie et de recours à des énergies alternatives renouvelables et non émettrices de gaz à effet de serre.

Dans ce contexte, l'Etat s'est engagé auprès des instances internationales à diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050... Dans ce contexte, il a pris un certain nombre d'initiatives. Approbation d'un plan climat national en 2003, mise en place d'un crédit d'impôt de 50 % du coût des investissements des particuliers dans le domaine des économies d'énergie et des énergies renouvelables, définition d'un prix de rachat incitatif de l'électricité produite par des énergies renouvelables tel que l'éolien, le photovoltaïque, la cogénération,...

Mais les initiatives de l'Etat ne peuvent suffire si elles ne sont pas relayées à l'échelon régional, départemental, local par des dispositions qui prennent en compte le contexte énergétique à chaque échelle considérée.

La Lorraine est historiquement, du fait de son tissu industriel, une région fortement productrice d'énergie. Elle exporte actuellement près de 10 % de l'énergie produite sur son territoire. Cette situation lui fait peut être obligation de s'interroger sur les économies possibles et sur sa capacité à produire de l'énergie par des sources renouvelables. C'est ce qui a été fait au travers d'un certain nombre de rapports et d'études visant à faire un bilan de la situation, jeter des perspectives d'évolution de celle-ci, et proposer des pistes d'actions à mener.

Aujourd'hui, des outils d'aide à la décision ont été élaborés ou sont en cours d'élaboration, des systèmes d'encouragement sont en place et périodiquement réajustés en fonction de l'évolution de la conjoncture. La mobilisation des acteurs, entreprises, collectivités locales, particuliers est engagée.

L'exposé fera un rappel du contexte, et présentera les initiatives et dispositifs d'encouragement mis en place en Lorraine, sans prétendre, néanmoins, à l'exhaustivité.

Patrick LEROUX  
*Programme annuel au verso →*